

UNE HABITANTE DE LARCHAMP DÉPOSE TROIS PLAINTES

Empoisonnement aux pesticides

Catherine Fargeas vit à Larchamp. Très malade, elle accuse les pesticides utilisés par une agricultrice.

Parisienne d'origine, Catherine Fargeas, 57 ans, ne rêvait que de bottes en caoutchouc depuis toute petite. Sa maison à Larchamp devait être celle du bonheur ! Elle l'a été jusqu'à ce dépôt de plainte, « pour dégradations de l'habitation et empoisonnement ».

La Larchampoise vit depuis une vingtaine d'années dans un petit vallon. Son voisin agriculteur avait des chevaux dans ses prairies. A la retraite en 2010, il loue son terrain, situé à 8m de l'habitation de Catherine, à une agricultrice qui l'utilise pour de l'épandage.

Maladies

En 2013, les ennuis sérieux commencent. D'abord avec la mort des chèvres et du terreneuve atteint d'une tumeur. La même année, sa fille de 11 ans, tombe gravement malade. « Depuis 2014, elle ne peut plus être scolarisée. » Malgré des recherches dans les hôpitaux de Pontchaillou à Rennes et Necker à Paris, il n'y a pas vraiment de diagnostic. Fin 2016, la mère de famille commence à développer à son tour des tumeurs. C'est le début d'un long combat. Une endocrinologue évoque la première



La maison de Catherine Fargeas est située dans une cuvette.

un problème environnemental avec des suspicions d'empoisonnement aux pesticides confirmés par les diagnostics de son « médecin traitant et du vétérinaire ». Le centre antipoison d'Angers a ouvert un dossier et souhaite connaître les noms des produits utilisés. Pour traiter, le médecin de la DRAAF (direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et la forêt) en a aussi besoin. Ces noms tardent à venir.

Empoisonnement

En septembre 2018, Catherine Fargeas adresse des courriers à tous les services concernés ainsi qu'à l'agricultrice. Une enquête de gendarmerie a débuté en avril 2019. C'est finalement sur les conseils d'un mé-

diateur que Catherine Fargeas décide de porter plainte en juillet dernier. Pour les démarches et le dossier, elle est aidée par l'association des victimes de pesticides de l'Ouest et par des agriculteurs bio.

Depuis, la préfecture gère le dossier et cherche notamment une solution pour mettre la famille en sécurité. « Le maire m'a également confirmé que l'agricultrice arrête l'épandage dans les vallons mais je crains que ces terres ne soient relouées à d'autres agriculteurs. » Ce qu'elle aimerait, c'est que le maire signe un arrêté pour stopper l'épandage autour de chez elle et que les terres « redeviennent des prairies avec des haies pour stopper les écoulements dans ma cour quand il pleut ».

Catherine Fargeas n'en veut

pas à l'agricultrice qu'elle pense prise au piège d'un système. Par cette plainte, elle veut « dire au gouvernement qu'il a la responsabilité de ne pas laisser empoisonner les rivières ».

Elle, qui espérait finir ses jours dans sa maison, sait qu'elle devra la quitter, mais elle veut lutter « Je ne peux pas me laisser mourir sans réagir ! Je le fais pour les autres. Avec ma fille qui n'a que 17 ans, on a plein de projets ! » Une demande de prise en charge à l'unité de pathologie des maladies professionnelles et environnementales de Rennes devrait bientôt leur être accordée « Un lien devrait alors être fait entre les produits et la maladie », conclut-elle.

Linda Rebuffé-Naudin